



# Conseil communal de Genolier

## Rapport de la Commission des eaux & égouts

---

Objet: **Préavis n° 65/2025**  
**Concernant une demande de crédit de CHF 421'000.- TTC pour la remise à ciel ouvert du ruisseau La Joy dans le secteur de la Clinique de Genolier**

Date séance: Lundi 10 février

Présents : Commission eaux et égouts : Andreas Friedrich, Martin Schlaepfer, Peter Zaugg, et Glenn Geissmann  
Municipalité : André Darmon et Jean Zucchello

Absent : Marco Rusconi

---

Le ruisseau La Joy, historiquement sec en été et alimenté en automne par l'évacuation des eaux agricoles, connaît une augmentation des pics de débits à cause d'une imperméabilisation croissante dans la partie amont du bassin versant (Arzier-Le Muids). Certains tronçons sont désormais exposés à des crues plus marquées et présentent des faiblesses structurelles.

Lors des travaux de la Clinique de Genolier, une portion de 160 mètres du ruisseau a été canalisée. Afin de réduire les risques d'inondation et de restaurer son aspect naturel, la Commune a mandaté le bureau Bernard Schenk SA pour un projet de renaturation et de remise à ciel ouvert du ruisseau.

Les travaux prévoient l'augmentation du diamètre du collecteur sur une section limitée, la réouverture de l'ancien collecteur sur une portion plus étendue, l'aménagement de seuils, le raccordement des drains et fossés existants, ainsi que la création d'une zone humide de 80 m<sup>2</sup>.

La commission des eaux et égouts recommande au Conseil communal d'approuver la demande de crédit. Elle considère que ce projet diminue le risque d'inondation dans le quartier de la Montau, améliore la capacité hydraulique du ruisseau, réduit l'érosion des berges, et favorise la biodiversité.

**Au vu de ce qui précède, la Commission des eaux et égouts suggère au Conseil communal d'accepter les conclusions du préavis n°65/2025 tel que présenté.**

Genolier, le 15.02.2025

Andreas FRIEDRICH   Marco RUSCONI   Martin SCHLAEPFER   Peter ZAUGG   Glenn GEISSMANN  
(rapporteur)